

Conditions générales de réservation d'un emplacement au camping Le Curtelet

73610 – Lepin-Le-Lac

Arrivée : A partir de **14 heures**

Départ : **11 heures au plus tard**. Tout départ après 11H sera facturé comme une journée supplémentaire.

La date d'arrivée prévue doit être respectée. En cas de retard il vous incombe de nous prévenir. Après 24 heures de retard et sans nouvelles de votre part le camping disposera librement de l'emplacement, considérant la réservation comme annulée.

Comment réserver votre séjour : Toute réservation se fera en ligne et au travers de la plateforme de réservation.

Pour tout séjour des arrhes d'un montant de 30% de la totalité du séjour, plus 10 euros fixe de frais de réservation seront exigés. Le montant devra être payé en ligne et par carte.

Le solde sera payable dans sa totalité lors de votre arrivée et pourra être réglé en espèces, par carte bancaire, chèque de banque ou par chèques vacances ANCV.

Le solde pourra également être réglé par avance par virement bancaire ou PayPal.

RIB : SAS CENTER CAMP/ Camping le Curtelet

IBAN : FR76 1390 6000 5985 0473 7573 351 SWIFT BIC : AGRIFRPP839

Paypal: campinglecurtelet@gmail.com

Toute réservation ne sera valable qu'après acceptation et confirmation par le camping.

Le versement des arrhes vaut acceptation de nos conditions générales de vente ainsi que du règlement intérieur.

Le retard à l'arrivée ou le départ anticipé ne donneront lieu à aucun remboursement.

En cas d'annulation de votre séjour au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée prévue, la totalité des arrhes vous seront remboursés si tel est votre souhait. Une note de crédit peut également vous être offerte à votre demande.

Si l'annulation a lieu moins de 30 jours avant votre date d'arrivée prévue, aucun remboursement ne sera effectué et la totalité des arrhes et frais de réservation resteront acquis au camping.

Une assurance annulation peut être souscrite lors de votre demande de réservation. Les conditions générales sont disponibles sur le site www.campezcouvert.com

Tout campeur doit respecter le règlement intérieur du camping et notamment les règles suivantes :

- Un emplacement peut accueillir un maximum de 6 personnes, un camping car ou caravane et voiture ou toile de tente et voiture.

Etant précisé que durant les mois de juillet et août les voitures devront stationner à l'extérieur du camping sur une aire mise à leur disposition.

- Le camping Le Curtelet étant un camping familial aucun bruit ne sera toléré de 22 heures à 7 heures du matin. Le respect des autres étant une valeur fondamentale du camping.
- Les chiens dans la limite de 2 par emplacement et autres que les chiens dangereux ou ceux de catégorie 1 et 2, sont acceptés mais devront être tenus en laisse. Ils devront être vaccinés contre la rage et posséder une identification par tatouage ou puce. L'accès aux sanitaires et autres bâtiments ne leur est pas autorisé.
L'accès au lac et à la plage du camping est interdit aux animaux domestiques. Leur baignade est autorisée sous contrôle de leurs maîtres le matin avant 10 heures et le soir après 18 heures.
- Visiteurs : Pour des raisons de sécurité les visiteurs (5 maximum par emplacement) ne sont pas admis dans le camping sauf si leur venue a été au préalable signalée et autorisée par un responsable du camping.
 - Les visites sont payantes : 3,50 par adulte de plus de 17 ans et 2 euros par enfant de moins de 17 ans.
 - Responsabilité : Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries ou accident relevant de la responsabilité du campeur. Il appartient à tout campeur de s'assurer.